

Bulletin Départemental n°108 du 09 novembre 2020

SOMMAIRE

	Page
Division des Moyens et de l'Aide au Pilotage	
○ Circulaire Prévion des effectifs ONDE_ RENTREE 2021	2
○ Procédure saisie des prévisions dans ONDE	4



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

**Division des moyens
et de l'aide au pilotage**

Bureau de gestion du 1^{er} degré
DMAP1

Marseille, le 6 novembre 2020

Affaire suivie par :
Pascal LECLERCQ
Tél : 04 91 99 66 97
Mél : ce.dos13-chef1@ac-aix-marseille.fr

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'éducation
nationale

28-34 boulevard Charles Nédelec
13231 Marseille cedex 1

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles
maternelles et élémentaires publiques
Sous couvert de mesdames et messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : ONDE (Base élèves 1^{er} degré) – Prévision des effectifs rentrée 2021

Dans le cadre de la préparation de rentrée 2021, le recueil des prévisions d'effectifs devra être réalisé selon un calendrier précis. Le strict respect des différentes phases du calendrier des opérations de saisie des prévisions conditionne la réussite de nos opérations de préparation de carte scolaire en temps et en heure.

Ce sont d'abord les directeurs d'écoles, puis les inspecteurs de l'éducation nationale qui agiront dans l'application ONDE selon le calendrier présenté ci-dessous.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2021 devront être effectuées par chaque directeur d'école, pendant la période de saisie autorisée sur ONDE, **du mardi 10 novembre 2020 au lundi 16 novembre 2020 à minuit.**

Dès le **mardi 17 novembre matin et jusqu'au mardi 24 novembre 2020 minuit**, l'accès à ONDE « prévisions des effectifs » sera ouvert pour chaque IEN leur permettant ainsi de valider ou de corriger les prévisions de leurs directeurs d'écoles.

A partir du 1^{er} décembre 2020, les services de la DSDEN 13 pourront alors préparer les prévisions d'effectifs qui seront étudiées avec chaque IEN lors des entretiens de carte scolaire du mois de janvier 2021.

Ces entretiens, prévus durant la période du **05 au 15 janvier 2021**, seront organisés par l'ADASEN et la DMAP1. Ils ont pour objet de déterminer ensemble les effectifs définitivement retenus pour les écoles de chaque circonscription, afin de proposer les futures mesures de carte scolaire de la rentrée 2021.

Vous trouverez les procédures techniques à suivre pour mener à bien ce travail de prévision en pièce jointe. En tout état de cause, cette procédure technique ne remet pas en cause les réunions de travail qui continueront d'avoir lieu dans chaque circonscription avec les directeurs d'écoles pour mettre en cohérence un certain nombre d'informations indispensables au travail de prévision dans chaque école. Par exemple, vous devrez vérifier la stricte correspondance entre le nombre d'élèves de GS par école d'origine en maternelle et le nombre d'élèves arrivant au CP dans les écoles de destination effectives.

En cas de nécessité ou de difficulté technique que vous pourriez rencontrer, je vous invite à vous rapprocher du service informatique soit à travers la plateforme d'assistance Verdon (<https://appli.ac-aix-marseille.fr/verdon>) soit par téléphone au 04.91.99.66.20.

En cas de problème administratif, vous pourrez prendre contact avec le service DMAP1 aux numéros suivants :

M. LECLERCQ, chef de bureau : 04.91.99.67.97

Mme BELKHIR, gestionnaire : 04.91.99.67.00

Mme GUYON, gestionnaire : 04.91.99.67.01

Je vous remercie par avance de votre précieuse collaboration.

Pièce jointe : Procédure pour les directeurs d'écoles et IEN de circonscription



Le directeur académique

Signé Vincent STANEK

Prévision des effectifs

→ Consultation des prévisions

Possibilité d'extraire le tableau au format XLS.

 Consultation des prévisions des effectifs de l'année 2018-2019  [Retour](#)

État du 13/09/2018

Période de traitement demandée par le DASEN Du 13/09/2018 au 14/09/2018

Élèves répartis par niveau

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total	
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de classes										3	
Nombre de regroupements ULIS										1	
Effectifs constatés (au 13/09/2018)	Hors ULIS	1	6	8	9	4	8	4	7	12	59
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique (automatique)	Hors ULIS	0	1	6	8	9	4	8	4	7	47
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entrées (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL * (directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* TOTAL = Montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

→ Saisie des prévisions des effectifs de l'année N+1

Dans l'onglet « Ecole »/« Prévisions des effectifs »/« Saisir les prévisions des effectifs de l'année N+1 », lorsqu'une campagne de prévision a été lancée par le DASEN, il est possible de saisir les prévisions des effectifs de l'année N+1.

Chaque ligne est dédoublée pour afficher le nombre d'élèves ayant le dispositif « **ULIS Ecole** » attaché à leur dossier et les élèves sans dispositifs.

Le nombre de regroupements ayant le dispositif « **ULIS Ecole** » dans cette école est affiché sur cette ligne.

État du 13/09/2018

Période de traitement demandée par le DASEN Du 13/09/2018 au 14/09/2018

Élèves répartis par niveau

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total	
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de classes										3	
Nombre de regroupements ULIS										1	
Effectifs constatés (au 13/09/2018)	Hors ULIS	1	6	8	9	4	8	4	7	12	59
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique (automatique)	Hors ULIS	0	1	6	8	9	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entrées (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL * (directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* TOTAL = Montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

Après avoir cliqué sur Enregistrer, vous pouvez valider vos prévisions dans le menu Créer les prévisions de

1. Vérifier les résultats.

3. Cliquer sur « Enregistrer » pour ajouter l'état des effectifs à la liste des états des effectifs constatés.

2. Corriger les valeurs si besoin et compléter -> Voir détails, Annexe p.: 3.

Remarque :

- L'enregistrement ne vaut pas validation. Il faudra **procéder à l'opération de validation** sur la liste des états des effectifs réels constatés.
- Tout état effectué peut être supprimé **tant qu'il n'est pas validé**.

→ Gestion des prévisions

4. Il faut cliquer sur le bouton « Valider » pour finaliser la prévision des effectifs.

Gestion des prévisions des effectifs Retour

Consulter, valider ou supprimer un état des prévisions des effectifs

Année scolaire des prévisions: 2018-2019

Date de l'état des prévisions	Période de traitement demandée par le DASEN	Statut	
État du 13/09/2018	Du 13/09/2018 au 14/09/2018	non validé	Valider
État du 07/12/2017	Du 20/11/2017 au 01/12/2017	archivé	

Pour consulter l'un des états des prévisions enregistrés, il suffit de cliquer sur son nom.

Possibilité de supprimer un des états enregistrés.

La validation est à confirmer pour être prise en compte.

→ Validation des prévisions

5. Confirmer la validation de l'état des effectifs.

Possibilité d'extraire le tableau au format XLS.

Validation des prévisions des effectifs de l'année 2018-2019 XLS

Êtes-vous sûr de vouloir valider ces prévisions ? Valider ces prévisions Annuler

État du 13/09/2018

Période de traitement demandée par le DASEN Du 13/09/2018 au 14/09/2018

Élèves répartis par niveau

Niveaux		CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total	
		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de classes												3
Nombre de regroupements ULIS												1
Effectifs constatés (au 13/09/2018)	Hors ULIS	1	6	8	9	4	8	4	7	12	59	
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Montée pédagogique (automatique)	Hors ULIS	0	1	6	8	9	4	8	4	7	47	
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38	
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Entrées (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sorties (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL * (directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38	
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

* TOTAL = Montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

ONDE
Outil numérique pour la direction d'école

ANNEXE → Comment renseigner et corriger les valeurs

Corriger éventuellement les chiffres de la montée pédagogique automatique sur la ligne « Montée pédagogique (ajustée par le directeur) ».

Saisir le nombre d'élèves entrants

Pour une Maternelle, le chiffre important à renseigner se situe dans la case

→ Ligne Entrées (directeur), Colonne PS, éventuellement colonne TPS

Pour une Élémentaire, le chiffre important à renseigner se situe dans la case

→ Ligne Entrées (directeur), Colonne CP

Les autres cases Entrées (directeur) permettent de renseigner des éventuelles arrivées basées sur la connaissance et le vécu du Directeur.

De même les cases Sorties (directeur) sont des chiffres que le Directeur renseignera dans les différents niveaux grâce à sa connaissance (Futurs déménagements connus pour la fin de l'année scolaire, ...)

Attention :

En aucun cas une école Maternelle ne renseignera les effectifs sortants de ses GS dans la case Sorties (directeur)

En aucun cas une école Élémentaire ne renseignera les effectifs sortants de ses CM2 dans la case Sorties (directeur)

Le total se calcule automatiquement : il est égal à la montée pédagogique directeur + les entrées - les sorties.